

Energ' Ethique

Qualiwatt, le nouveau système photovoltaïque

LE DÉCRET QUALIWATT A ÉTÉ ADOPTÉ RÉCEMMENT PAR LE PARLEMENT WALLON.

Il instaure pour les nouvelles installations photovoltaïques d'une puissance inférieure ou égale à 10 kWc, l'octroi d'une prime qui permet, pour une installation-type de 3 kWc, un remboursement total des panneaux en 8 ans et un retour sur investissement de 5% pendant la durée de vie de l'installation (20 ans au moins).

Pour rappel, ce mécanisme simplifié prévoit l'octroi d'une prime durant 5 ans (pour les 3 premiers kWc) et garantit un remboursement intégral des installations en 8 ans. La prime et le compteur qui tourne à l'envers offrent un taux de rentabilité de 5% aux particuliers, calculés sur toute la durée de vie de l'installation. Afin d'offrir l'accessibilité de la technologie photovoltaïque à toutes les catégories de familles, les ménages aux revenus précaires bénéficient, elles, d'un soutien renforcé via un taux de rentabilité de 6,5%.

Mais QualiWatt est également synonyme de qualité.

Ce nouveau mécanisme renforce les exigences de qualité des panneaux et de leur pose. Il prévoit des critères garantissant le matériel et son installation. Ce qui assure aux ménages optant pour le photovoltaïque la possibilité de faire procéder à la pose de leurs panneaux en toute quiétude et en toute confiance.



Dans les faits, les particuliers qui commandent leur installation avant l'entrée en vigueur des textes juridiques (1er mars 2014) peuvent opter pour QualiWatt si la réception de leur installation par l'organisme de contrôle est réalisée après cette entrée en vigueur.

Le mécanisme QualiWatt, attendu par les particuliers et le secteur photovoltaïque, permet la relance des entreprises investies dans la technologie solaire tout en assurant la maîtrise complète du financement du mécanisme de soutien.

Renseignez-vous !



Cette rubrique est consacrée aux petits gestes du quotidien, aux astuces, permettant des économies d'énergie au sein du bâtiment. Elle est élaborée par les conseillers en énergie de votre région : Vincent BAQUET (Commune de Spa), Anne PONTEGNE (Commune d'Aywaille), Cédric DELCOUR (Commune de Jalhay) et Pierre VERREES (Communes de Malmedy, Stavelot et Waimes).

Relevé Météo de votre région

OBSERVATIONS DU MOIS **DECEMBRE**

Relevés effectués à STAVELOT

• Temperatures

- La température MAXIMUM moyenne a été de 7,3°C.
- La température MAXIMUM moyenne NORMALE est de 3,9°C.
- La température MINIMUM moyenne a été de 0,9°C.
- La température MINIMUM moyenne NORMALE est de - 1,2°C.
- La température MOYENNE a été de 4,1°C.

Le MAXIMUM du mois a été de 12,8°C le 16 décembre.
Le MINIMUM du mois a été de -3,9°C le 4 décembre.

• Précipitations

- Il est tombé 55,3 litres/m² ou mm d'eau ce mois de décembre.
- Les précipitations NORMALES pour le mois de décembre sont de 100 litres/m². Les précipitations les plus importantes en 24h ont été relevées le 24 décembre, elles étaient de 17,0 litres/m² ou mm.

ORIGINES des PRECIPITATIONS : nous avons eu 15 jours de pluie
• 1 jour de pluie et neige